

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie **lundi 11 octobre 2021 à 20h00** et je vous prie de bien vouloir y assister.

### ORDRE DU JOUR

- Répartition FPIC 2021
- Renouvellement convention FARN
- Approbation du rapport d'activité 2020 de la CCVG
- Tarifs location gîte communal de Jousseau
- M 57 (sous réserve)
- Compte rendu commission bâtiments
- Questions diverses

L'an deux mille vingt et un, le onze octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millac, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Bernard SAVARD, Maire.

**Présents :** Mesdames COLOMBE Claudine, FREMAUX Emilie, MAYTRAUD Danielle, ROUSSEAU Bernadette

Messieurs ARNAULD Charles, DUMAS Yannick, DUROUSSEAU Jacky, FLEURANT Dominique, FLUCKIGER Raymond, PLACENT Jacques, SAVARD Bernard.

**Excusés :** M. BAUDESSON Didier

Mme POULAIN Chantal pouvoir à Mme COLOMBE Claudine

Mme FOURNIER Violette pouvoir à Mme ROUSSEAU Bernadette

**Secrétaire de séance :** Mme Bernadette ROUSSEAU

-----

### **1. REPARTITION DU FPIC 2021**

Le maire présente au Conseil municipal la délibération du Conseil communautaire du 23 septembre 2021 relative à la répartition du FPIC entre les communes et la Communauté de communes.

L'avis des communes est sollicité compte tenu de la validation au Conseil communautaire pour une répartition libre à plus de 2/3 de ses membres.

Le maire présente au conseil municipal le bilan comparatif entre la répartition libre correspondant au pacte fiscal et financier mis en place lors de la création de la CCVG et la répartition de droit commun établie par les services de l'Etat en application de différents critères retenus pour cette répartition.

Le maire précise que la répartition libre nécessite **un vote favorable des 55 communes membres**, faute d'accord des 55 communes, c'est la répartition de droit commun qui sera appliquée.

Le maire propose au Conseil municipal de se positionner pour une répartition libre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la répartition libre proposée par le Conseil communautaire du 23 septembre 2021.

## **2. RENOUELEMENT CONVENTION FARN**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une convention d'utilisation du "Moulin de Fouquet" a été signée avec la FARN (Force d'Action Rapide Nucléaire) le 19 décembre 2017 et que celle-ci arrive à son terme.

L'objet de la convention consiste à mettre ponctuellement le site de l'aire de repos du Moulin de Fouquet à la disposition de la FARN afin que celle-ci puisse effectuer ses entraînements.

Monsieur le Maire rappelle que la FARN a réaménagé l'accès et le site en contrepartie de cette mise à disposition.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal sur le renouvellement de cette convention pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction à compter du 19/12/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de la convention et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

## **3. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIENNE ET GARTEMPE**

Le Maire présente au Conseil municipal le rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes de Vienne et Gartempe (CCVG). Celui-ci retrace l'ensemble des réalisations 2020 ainsi qu'une vue d'ensemble du Compte administratif de cette même année.

Le représentant de la commune au Conseil communautaire répond aux questions posées par le Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

## **4. TARIFS LOCATION GITE COMMUNAL**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de voter les tarifs applicables à la location saisonnière du gîte communal de Jousseau.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs selon le tableau ci-dessous :

	Semaine	Midweek	W.E.	Nuit
Juillet/août	290,00 €	180,00 €	100,00 €	70,00 €
Autres	250,00 €	140,00 €	80,00 €	60,00 €
Forfait ménage	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €

## 5. COMPTE RENDU COMMISSION BATIMENTS

### ✚ Gîte communal :

- Rambardes terrasse à poser
- Devis escalier accès signé
- Etanchéité terrasse : à prévoir en 2022
- Prévoir une clôture
- Aménagement intérieur à terminer

### ✚ Maison impasse de la Boulangerie

- Proposer un échange avec le garage à Monsieur TELLIER (possibilité de faire une réserve pour le commerce)

### ✚ Terrain « rue Principale » et grange « rue de la Paix »

- Signature chez le notaire le 13 octobre

### ✚ Four à pain

- le bâcher afin qu'il ne se détériore pas plus

### ✚ Lavoirs

- route de Salles : Journée nettoyage à fixer

### ✚ 14 rue Baptiste Toussaint : désistement des acheteurs potentiels

### ✚ Ancienne école

- Problème infiltration en partie résolue – à surveiller
- Devis gouttières accepté

### ✚ Jousseau

- Bâtiment D : dégâts des eaux pris en charge par les Mutuelles de Poitiers
- Travaux de réfection de toiture : un devis en traditionnel pour un montant de 13 106.68 € H.T. - demande d'un devis pour une variante en bacacier : en attente.

### ✚ Stade

- Terrain de tennis à revoir
- Buvette : réflexion sur son réaménagement

- ✚ Cimetière
  - Contacter les établissements MOREAU pour une réactualisation des devis prévision des travaux en 2022
- ✚ Monument aux Morts
  - Dégradation des côtés : apporter des propositions pour sa réhabilitation

## 6. QUESTIONS DIVERSES

- ✚ **VAL DE VIENNE SENSATIONS** : réunion à Millac prévue le 22 octobre pour avancer sur la SEM (Société Economie Mixte).
- ✚ **Site internet** : en cours de refonte, Bernadette recherche une photo du Bourg avec de la population
- ✚ **Prochaine réunion le lundi 15 novembre à 20 h repoussée au lundi 22 novembre même heure.**